

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY S.A.E.

Président du Conseil d'Administration : **M. ALY EMIN YEHIA**
Vice-Présidents : **M. Georges ALLEMANN** et **M. Ladislav PATHY**

ASSURANCES : INCENDIE, ACCIDENTS, TRANSPORTS, etc.

Siège Social ALEXANDRIE : Immeuble de la Société 33, Bld. Saad Zaghloul
Succursale du CAIRE : Immeuble de la Société 23, rue Kasr El Nil

JOURNAL SUISSE D'ÉGYPTÉ

ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150



International Watch Co.
SCHAFFHOUSE
QUALITE ET TRADITION
chez
HOROVITZ & Cie
JOAILLIERS
Montres de Marque
29, Rue Cherif Pacha
ALEXANDRIE

CESSEZ-LE-FEU

La France et la Grande-Bretagne ont donné l'ordre de cesser le feu cette nuit à minuit, à la suite de l'acceptation de la formation d'une police internationale des Nations Unies dans le Moyen-Orient.

L'Egypte et Israël ont eux aussi accepté de cesser le feu, qui du côté égyptien a eu lieu ce matin à 2 heures.

La Suisse invite à une conférence sur la paix

Le Conseil Fédéral a proposé que les représentants des 5 puissances : Les Etats-Unis, P.R.S.S., l'Angleterre, la France et l'Inde se réunissent en territoire suisse afin de prendre les mesures qui pourraient rétablir la paix. « La paix peut et doit être sauvée » a-t-il ajouté.

Dans nos SOCIETES du CAIRE et d'ALEXANDRIE

Budget de la Confédération

Le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le budget de la Confédération pour l'année 1957 et l'ouverture de crédits d'ouvrages a été publié.

Il y est dit entre autres choses : Le budget général se solde par un boni de 350 millions de francs, soit 135 millions de plus que celui du compte de 1955. Pour la première fois depuis 1944, le découvert du bilan sera ainsi vraisemblablement inférieur à 7 milliards de francs. Le budget de 1957 s'inspire d'un politique financière tendant à atténuer les fluctuations économiques. En vertu de cette politique, l'Etat doit, en temps de prospérité, obtenir des excédents de recettes pour amortir sa dette ; en temps de crise, il ne doit pas craindre de faire, pour vivifier l'économie, des dépenses excédant considérablement les recettes.

Nous envisageons de faire 77 millions d'amortissements. Sur ce montant, 43 millions concernent des constructions militaires qui doivent être immédiatement amorties et 27 d'autres constructions.

Les versements nets aux provisions s'élèveront à 112 millions, dont 71 millions représentant le versement légal à la provision de la caisse d'assurance et 32 à celle de l'assurance vieillesse et survivants ; les 8 millions restants sont destinés aux ristournes d'impôts pour réserves de crise.

Le revenu le plus important, 304 millions, est l'excédent des recettes du budget financier. Les immobilisations augmenteront de 119 millions.

Les dépenses pour le service des intérêts sont inférieures de deux millions. Les dépenses pour le personnel atteindront 291 millions, y compris 6 millions au titre de la prévoyance, soit 37 millions de plus. Les rétributions atteindront 127 millions pour le personnel du Département militaire et 158 millions pour celui des autres Départements.

L'effectif de 21.940 agents est en augmentation de 406 unités, soit 119 au Département militaire et 287 dans les autres départements. A quelques exceptions près, les modifications qui interviendront dans les effectifs des diverses divisions resteront dans des limites modestes. L'accroissement des effectifs du Département militaire provient surtout de l'augmentation du nombre des instructeurs, ainsi que du développement de l'aviation et de la motorisation.

En revanche, le personnel des arsenaux et des dépôts de munitions diminuera de 46 unités du fait que le matériel sera remis en état par la troupe dans une plus large mesure que par le passé.

Les parts légales des cantons aux recettes fédérales exigeront 113 millions, soit 5 millions de plus qu'en 1955, qui était également une année de faible rendement de l'impôt pour la défense nationale.

Les dépenses pour les œuvres sociales de la Confédération sont estimées à 201 millions. Il faudra 3 millions de plus au titre des indemnités pour pertes de salaires et 1 million de plus pour les indemnités payées par l'assurance militaire.

Les subventions fédérales continuent à augmenter. Le budget prévoit à ce titre 430 millions, (compte de 1955 : 405 millions de francs).

Les importations de carburants augmentant, les cantons recevront 8 millions de plus de subventions sur les frais généraux occasionnés par les routes ouvertes à la circulation,

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

9 h. 45. — Culte en langue française au Presbytère.

RECEPTIONS

Jusqu'à nouvel avis, le Pasteur recevra le mardi, mercredi et vendredi, entre 10 h. et midi ou sur rendez-vous au Presbytère de Camp de César.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

9 h. 30. — Ecole de dimanche.
10 h. 30. — Culte

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 1956

MENU

Quiche Lorraine
Blanquette de Veau à l'Ancienne
Riz au Beurre
Salade de Choux Rouges
Profiteroles au Chocolat

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement.
Tél. : 806785

A ALEXANDRIE SOCIETE HELVETIA

Les réunions de l'Ouvroir sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Les distributions continueront comme d'habitude le premier lundi de chaque mois.

Nous serions très reconnaissantes à toutes les personnes qui voudraient bien nous faire parvenir des vêtements usagés ainsi que de vieux jouets afin de nous aider à préparer notre distribution de Noël.

Les paquets au nom de l'Helvetia pourront être déposés au Cercle Suisse.

LE COMITE.

SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 12 Novembre à 20 h. 30

ORDRE DU JOUR :

1. — Lecture des procès-verbaux des Assemblées Générales des 14.5.56 et 14.9.56.
2. — Admissions et Démissions.
3. — Fixation de la cotisation des Membres pour 1957.
4. — Renouvellement des invitations d'étrangers et fixation de leur cotisation.
5. — Financement des frais de réparations.
6. — Divers.

37 ANS GROUPE DE MARDI

SAMEDI 17 NOVEMBRE dès 5h. 30 p.m.

CONCOURS ANNUEL

A l'issue

Dîner Traditionnel des Quilleurs

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

Les Membres de l'Ecole Suisse d'Alexandrie sont invités à l'

ASSEMBLEE GENERALE

des Membres de notre Ecole, qui aura lieu le

Jeu di 29 Novembre à 8 h. p.m.

dans les locaux de la Société Suisse d'Alexandrie, avec l'ORDRE DU JOUR suivant :

- 1.) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Novembre 1955.
- 2.) Rapport du Directeur de l'Ecole sur l'activité de l'Ecole durant l'année scolaire 1955/56.
- 3.) Rapport du Comité sur l'activité de l'Ecole durant l'année 1955/56. Rapport financier de l'année 1955/1956.
- 4.) Rapport des Censeurs.
- 5.) Modification des Statuts selon circulaire envoyée aux membres de l'Ecole.
- 6.) Election de six membres du Comité.
- 7.) Election de trois membres suppléants.
- 8.) Election de deux censeurs.

Nous aimons croire qu'il vous sera possible d'assister à cette Assemblée qui, suivant l'article No. 18 de nos Statuts, ne pourra être tenue que si le quart au moins des Membres y sont présents.

LE COMITE DE L'ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

N.B. — Article No. 18 : Une Assemblée Générale ne peut être tenue que si le quart au moins des Membres (déduction faite de ceux qui ne sont pas alors à Alexandrie) sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée, convoquée pour 8 jours plus tard au moins, sera valable quel que soit le nombre des membres présents.

AU CAIRE

Avis important aux Quilleurs du Caire

Dates à retenir :

les samedis soir 10, 17 et 24 novembre

COMPETITIONS DE QUILLES

le 10 et 17 NOVEMBRE 1956

Championnat de Quilles-Figures

le 24 NOVEMBRE

Compétitions Intergroupes du Cercle Suisse du Caire

et le samedi 1er DECEMBRE 1956 nous irons probablement jouer à Alexandrie, la 2ème manche 1956 pour la

COUPE CHALLENGE

du Cercle Suisse du Caire

Championnat-Figures

Les 8 figures à jouer sont affichées sur la piste à EMABEH.

grande maîtrise : grande médaille pour 5 figures avec au minimum 60 points
petite maîtrise : petite médaille pour 4 figures avec au minimum 50 points.

Compétition Intergroupes

qui sera jouée le samedi soir 24/11/56

FORMEZ VOS EQUIPES DE 4 QUILLEURS CHAQUE.

Le Kegel Klub Kairo, groupe du mardi, offre les 4 plats d'argent à l'équipe gagnante, ainsi que quelques prix de valeur à l'occasion du Championnat-Figures 1956.

Tous les quilleurs, membres du CERCLE SUISSE DU CAIRE sont instamment priés de participer aux susdites compétitions. Elles sont un bon exercice physique et nous aideront à donner du fil à retordre aux amis Alexandrins qui veulent à tout prix nous enlever NOTRE JOLIE COUPE restée deux années de suite au Caire...

CERCLE SUISSE DU CAIRE
Les Obmaenner
Zublin Schott

Eglise Evangélique du Caire

Dans le cadre des soirées d'Eglise.

MARDI 13 NOVEMBRE à 20 h. 30

Hall de l'EGLISE ST. ANDREWS.
Avenue du 26 Juillet No. 38.
(En face de notre Temple).

Conférence du Dr. H. HICKMANN,
Directeur de MUSICA VIVA

L'apport de la Réforme au Développement de la Musique

avec audition de Disques et démonstration.
Cordiale invitation à chacun. Invitez vos amis.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

REPRISE DES ACTIVITES SAISON 1956-57

Le MARDI 20 NOVEMBRE

Réunion à l'Hôtel WINDSOR, 3 rue Elfi Bey à 4 h. p.m.

LA CROIX ROUGE INTERNATIONALE RAPPELLE AUX COMBATTANTS LES PRINCIPES HUMANITAIRES

Le Comité International de la Croix Rouge à Genève rappelle à tous ceux qui combattent en Egypte ou y exercent une autorité, les principes humanitaires suivants, contenus dans les quatre conventions de Genève de 1864 pour la protection des victimes de la guerre qui se déroule actuellement en Egypte :

- 1.) Les prisonniers et les malades militaires et civils, amis et ennemis doivent être protégés et recevoir au plus vite les soins qu'exige leur état.
- 2.) Ne doivent jamais être attaqués et doivent en toutes circonstances être protégés les établissements sanitaires fixes et mobiles ; hôpitaux, ambulances, les véhicules servant au transport des blessés et des malades et notamment les ambulances automobiles, les trains sanitaires et les navires hôpitaux et les avions sanitaires.
- 3.) Pour permettre à l'ennemi de reconnaître ces installations et véhicules ainsi que le personnel les emblèmes de la Croix-Rouge ou du Croissant Rouge.
- 4.) Tout militaire qui se rend ou que l'on a capturé de toute autre manière doit être traité comme prisonnier de guerre et sera donc nourri, logé et habillé comme le personnel de l'armée détentrice. Il devra être évacué au plus vite vers l'arrière et remis aux autorités responsables.
- 5.) Les non combattants et en particulier les femmes et les enfants ne doivent jamais être attaqués mais doivent toujours être respectés et traités humanement.
- 6.) La torture et les traitements cruels sont toujours et en toutes circonstances strictement interdits.

La Suisse représenterait les intérêts anglo-français

Berne (Reuter). — Le gouvernement suisse a annoncé jeudi qu'il avait accepté une requête de la Grande-Bretagne et de la France lui demandant d'assumer la représentation de leurs intérêts en Egypte durant la rupture des relations diplomatiques, sous réserve de l'accord du gouvernement égyptien.

La transformation de la gare de Berne

Dans ses remarques finales, la Direction cantonale des Chemins de fer déclare notamment : « Le moment est venu d'entreprendre les travaux de transformation de la gare-voyageurs de Berne, d'autant plus que ces travaux dureront probablement dix ans. Si l'on tient compte de l'augmentation de la population, il faut s'attendre que les insuffisances de l'ancienne gare deviendront un jour insupportables. Si la transformation devait tarder encore, il est probable

C.F.F., 300.000 francs pour l'élargissement du pont de la Schanze, 500.000 francs pour l'achat de terrain au Bollwerk, 2,2 millions pour la construction d'un parc à voitures au-dessus des voies, et 7 millions pour l'entrée souterraine du chemin de fer Soleure-Berne. Dans son message, le Conseil de ville déclare également : « Si la gare de Berne devait encore une fois attendre son tour » faut passer aux actes, après de nombreuses années de travaux préparatoires. Si cette occasion est manquée, la transformation de la gare pour un montant total de 22,25 millions de francs, dont 12, 25 millions pour contribuer aux frais des tendes grecques ».

NOURRISSANT et DELICIEUX

L'ICE CREAM GROPPi

Il est Pasteurisé

R.O. 76868.

